

Relevé de décision du Comité de Mobilité Vallée du Rhône Nord

COMITE DE LA MOBILITE « VALLEE DU RHONE NORD »

SAINT-ETIENNE, 9 janvier 2019

Participants (présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes :

Elus : Martine GUIBERT, Vice-Présidente déléguée aux transports, Dino CINIERI, conseiller spécial auprès du Président de la Région AURA, Emmanuel MANDON, Nicole PEYCELON, Laurence BUSSIERE, Sophie CRUZ, conseillers régionaux

Services : Philippe GAMON, Olivier LAURENT, Cyril PHILIS, Eric SALIOU, Marie-Paule BONMARTIN, Emmanuelle GENTY-MAURY ; Christophe RAY ; Jonathan FOLLET

Experts : SNCF Mobilités : Anne-Sophie MAROT, Frédéric SARTE ; Carine BORTH, Sophie THIERION DE MONCLIN, Cyril VICARD ; SNCF Réseau : Gérald CASTANO ; FNTV AURA : Yves PLESSIS ; FNTV Saint-Etienne : Marc LAMBILLOTE

Elus et leurs représentants

Départements :

Thibaud FICHET et Jean-Pierre GAITET, Département de l'Ain ; Christiane AGARRAT, vice-présidente, Département du Rhône ; David GREGOIRE, Département de Haute-Loire ; Frédéric PICHON et Corinne BESSON-FAYOLE, Département de la Loire ; Joseph CHAPUIS, vice-président CD de Haute-Loire ;

Communautés de communes :

Bernard SOUTRENON, vice-président Mont du Pilat ; Brice COMTE, Forez-Est ; Sylvain DARDOULLIER, Forez-Est ; Bernard CHAVERT, Mont du Lyonnais ; Marie-Laure OUDIN, Pays de Montfaucon (représente Mr SOUVIGNET) ; Laurence COCHE, Vercors ; Pascal FURNION, vice-président COPAMO ;

Métropoles :

Luc FRANCOIS, Saint-Etienne Métropole ;

Agglomérations :

Martin GIBERT, Loire Forez Agglomération ;

Communes :

Jean-Pierre BERGER, Ville de Saint-Etienne ; Yves PARTRAT, Maire de le Fouilloux ;

Sénat : Camille DUFIEUX et Anthony NICOUD (Collaborateurs de Mme CUKIERMAN)

Députés : Dino CINIERI ; Jean-Luc FUGIT ; Olivier PERROT (collaborateur de Mme BROCARD) ;

Associations d'usagers :

Anne-Marie GHEMARD, (FNAUT AURA) ; Kévin TABOADA, (FNAUT AURA) ; Serge SAGNARD, Manon NAVARRO, Nicolas PEYRARD (Vélo en Forez), Géraldine GROSSO (CDUT Lyon-Bourg en Bresse)

Autres participants :

Préfecture : Stéphane CANALIS, Préfecture de région ;

Etat : Ludovic GONZALES, DREAL ; Pierre ADAM, DDT 42 ; Pascal TOURET, DDT 42

Chambres consulaires : Jean-Luc BERNADET, CCIR AURA ; Daniel VILLAREAUE, CCI ; Guy DELORME, Président délégation, CCI Lyon-Saint-Etienne-Roanne ; Loïs MORERA, consultant

Journalistes : Céline ERCILLA (TL7) ; Laurie JOUANOU (l'Essor Affiches) ; Sylvain D'HUISSEL (Lyon Pôle immobilier)

Introduction

Support de présentation – Voir pièce jointe

Martine GUIBERT remercie les élus présents

Elle précise le dérouler de la réunion en 3 temps :

- Un bilan de la politique mobilité et des réalisations
- Des exemples concrets d'actions menées sur le territoire Nord Vallée du Rhône et retours des réunions techniques préparatoires
- Un échange sur les perspectives et les actions à venir

Martine GUIBERT souligne les enjeux forts pour ce territoire et notamment l'importance des relations entre St-Etienne et Lyon qui doivent se traduire par des équipements et services de mobilité adaptés aux besoins. Elle fait notamment part de son attention portée à la qualité de service ferroviaire ainsi qu'aux efforts à conduire avec les acteurs locaux pour améliorer les solutions de mobilité tous modes.

Présentation

PARTIE 1 : BILAN DE LA POLITIQUE MOBILITE ET DES REALISATIONS

A. Les offres de transports

- Le SRADDET – volet Mobilité
- La concertation avec les associations d'usagers
- La convention TER
- Le transport régional par autocar

B. Les infrastructures

- Les grands investissements ferroviaires (infrastructure et gares)
- Le plan de sauvetage des petites lignes
- La sécurisation des passages à niveau
- Les grands investissements routiers
- L'action en faveur des lignes aériennes

C. Les services aux usagers

- Les nouvelles mobilités
- OÙRA! : la plateforme de services aux voyageurs
- Le schéma d'accessibilité (transports) - SDA
- Le plan régional de sécurité dans les transports
- La politique fret

TEMPS D'ÉCHANGE SUR LE BILAN

A. Les offres de transports	
<p>CCI de la Loire : Les travaux du SA 2019 ont un réel impact sur l'économie. Faire venir des clients, parisiens par exemple, à Saint Etienne est devenu mission impossible, notamment l'après-midi où il n'y a plus de TGV et où l'A47 est encombrée. Comment désenclaver notre territoire ? Quelles solutions, immédiatement, pour les entreprises, les industriels et également pour les citoyens, entre St Etienne et Paris ?</p> <p>Luc FRANCOIS, Saint Etienne Métropole La ligne St Etienne-Lyon constitue historiquement une colonne vertébrale entre les 2 métropoles régionales. C'est une ligne forte qui voit au service 2019 une nouvelle baisse de l'offre et une compétitivité limitée par rapport à la voiture. Pour limiter l'autosolisme il faut renforcer l'attractivité du ferroviaire en matière d'offres et de services. La Région doit aider la vallée du Giers, « plus pauvre » que d'autres territoires.</p>	<p>Martine GUIBERT : la Région partage les préoccupations de la vallée du Giers et de la métropole stéphanoise. Elle affirme son soutien aux solutions visant au report modal ainsi qu'à l'amélioration des pôles d'échange. Elle indique que cette implication passe par une implication des acteurs locaux qui doivent aussi soutenir les actions en faveur des pôles d'échanges.</p> <p>Eric SALIOU (Région AURA), rappelle qu'à l'occasion des travaux sur Lyon Part-Dieu près de 20% des trains doivent être supprimés ou reportés. La priorité a été donnée au maintien du meilleur niveau de service. Sur Lyon-Saint-Etienne, une centaine de trains est maintenue (sur 110 initiaux). En heures de pointe la fréquence à la 1/2h dans les 2 sens est maintenue. Des renforcements de compositions/capacité ont également été visés afin de répondre besoins. Pour autant, certains trains d'hyper pointe sont très chargés avec des personnes debout. Ce sont cependant des standards que l'on trouve dans les grandes métropoles. Le rétablissement de certaines circulations en 2020 devrait améliorer la situation.</p>
<p>LUC FRANCOIS indique que 2 gares mériteraient des investissements pour renforcer leur attractivité et la multimodalité : St-Chamond (très limité en parking) et Rive de Giers (parking en zone inondable). Il met en avant le besoin d'un espace multimodal entre St Etienne et Lyon, accessible depuis l'A47. Il souhaite en ce sens avoir des engagements clairs sur le projet de halte ferroviaire Grand-Croix.</p>	<p>Philippe GAMON : confirme que les études en vue de la réouverture de 3 haltes (Chamalières, Toussieu et Reventin-Vaugris) sera présentée au vote des élus à la CP prochainement. Grand-Croix pourrait être ajouté à cette liste.</p>

<p>Jean-Pierre GAYTET Département de l'Ain : Les travaux du SA 2019 vont également impacter les lignes de l'Ain (Lyon-Ambérieu, Lyon-Genève, Lyon-Bourg) aux qualités de service déjà contraintes. Il souhaite que les travaux ne se traduisent pas par des cars supplémentaires sur des axes déjà saturés et demande de ne pas supprimer les arrêts de Tenay et Virieu</p> <p>Nicolas PEYRARD, ADTLS, fait part de de son inquiétude avec la fermeture de l'aéroport Saint Etienne Bouthéon aux passagers et l'accès difficile de St-Exupéry depuis St-Etienne.</p>	<p>Dino CINIERY souligne l'action de Martine GUIBERT concernant les transports régionaux. Il note l'importance et la diversité des sujets, et souligne la nouvelle dimension de la grande Région : plus d'1 milliards d'euros de budget de fonctionnement et 250 millions d'investissements par an. Ces moyens sont importants mais ils ne permettent pas de tout traiter : l'Etat doit aussi assumer son rôle et investir au côté de la Région.</p>
--	---

<p align="center">B. LES INFRASTRUCTURES</p>	
<p>Mme GHEMARD, Présidente FNAUT AURA : souligne l'important problème d'emport des TER, qui n'est pas propre à St Etienne. Une seule rame au lieu de trois, en heure de pointe sur la ligne Lyon-Grenoble certains soirs peut devenir critique. Un plan d'acquisition de matériel roulant TER devient urgent !</p>	<p>Martine GUIBERT : la Région a bien conscience de ces difficultés. Un plan d'investissement pour l'acquisition de nouvelles rames (pour près de 300 M d'€) est actuellement à l'étude et devrait se concrétiser en 2019. La SNCF doit couvrir le plan de transports avec les moyens actuels, ce qui relève de son engagement contractuel, la Région y veille.</p> <p>Anne-Sophie MAROT, SNCF-Mobilités, convient que le SA 2019 a conduit à certaines adaptations ayant entraîné des trains « forcés » en composition. Même si le service nominal est globalement respecté, des incidents peuvent arriver. En l'occurrence fin 2018, il y a eu de chocs sur des matériels : près de 35 engins en 30 jours. Cela a généré des réparations longues. Le matériel a été immobilisé et la sortie de crise est progressive.</p> <p>Elle invite les usagers à utiliser le fil twitter TER Auvergne-Rhône-Alpes qui fournit des données en temps réel.</p> <p>Eric SALIOU (Région AURA) : précise que la Région étudie actuellement avec la SNCF un nouveau dispositif de suivi opérationnel au jour le jour, sur plusieurs axes, et en particulier pour Lyon-St Etienne.</p>
<p>Christiane LAGARADE, Département du Rhône, souhaite souligner la place de Brignais en tant que pôle multimodal dans le Sud-Ouest Lyonnais. Une réflexion doit être conduite afin que la ligne ferroviaire de l'ouest lyonnais soit prolongée jusqu'à Givors et interconnectée avec</p>	<p>Martine GUIBERT : prend note de ces propositions et des enjeux forts visant à mieux connecter les 2 métropoles régionales. Des solutions doivent être trouvées et l'Etat doit proposer des alternatives et mettre les moyens nécessaires.</p>

<p>Saint-Etienne ce qui offrirait une liaison intéressant pour accéder à terme sur St-Paul (centre-ville de Lyon). Le pont de Givors est saturé avec des travaux programmés. De plus, le département va engager des travaux sur le rond-point des 7 chemins : la superposition des contraintes pose de grandes interrogations pour l'accessibilité et la mobilité sur le secteur.</p> <p>Guy DELORME, CCI, indique que les conclusions d'un livre blanc sur la mobilité liée à l'économie, en collaboration avec la Chambre des Métiers et la Chambre d'Agriculture, seront prochainement transmises à la Région.</p> <p>Par ailleurs, en tant que président de la délégation de Roanne indique que, pour relier Paris à Saint Etienne, par un axe très rapide au plus court et au moins cher : il suffit de compléter la RN7 sur 57 km ce qui représente 370 M€. La Région y est favorable, l'Etat aussi. Mais il y a un blocage des départements et des agglomérations. L'Etat ne fait pas non plus ce qu'il a à faire en termes d'investissement.</p>	<p>Le Département indique que les travaux du rond-point des 7 chemins seront effectués en prenant en compte le phasage.</p>
<p>David GREGOIRE, Département de Haute-Loire, s'interroge les orientations de la Loi LOM pour la Région. Sur la Haute- Loire, l'enjeu du désenclavement est primordial : en premier lieu pour Saint-Etienne mais aussi pour la Haute-Loire. Par ailleurs, les lignes ferroviaires sont actuellement trop limitées pour assumer un rôle fort de connexion.</p>	<p>Martine GUIBERT indique que, dans ses grandes lignes, la LOM n'apporte rien de très nouveau. La Loi conforte la Région dans son rôle de coordination pour qu'aucune zone ne soit oubliée. La Région a bien anticipé ce volet et travaille aussi sur ces zones périurbaines.</p>

C. LES SERVICE ET ACTIONS REGIONALES

<p>M.SAGNARD (vélo en Forez) indique que l'avenir de la mobilité passe par les solutions à assistance électrique (vélos, trottinettes). Il souhaite connaître la position de la Région sur ces sujets. Il note que la Région a fermé des haltes à Couzon et à la Bachasse : pourquoi reconstruire une gare à La Grand-Croix ?</p> <p>Il note également que les ambitions pour le vélo à St-Etienne n'est pas à la hauteur pour une grande Métropole : un projet ambitieux de réseau de voie verte serait pourtant possible. Il souhaite connaître la position de la Région à ce sujet, surtout quand on sait qu'entre 1990 et</p>	<p>Martine GUIBERT : le volet environnemental est intégré à tout ce que met en place la Région : renouvellement du parc matériel roulant TER et autocars (énergies « propres »), soutien au vélos routes voies vertes et aménagements spécifiques en gares (consignes, abris sécurités). Elle convient qu'il s'agirait effectivement de mieux communiquer sur les différentes actions et dispositifs existants. Elle indique par ailleurs que la Région n'est pas maître d'ouvrage sur l'aménagement de la voirie et que, de fait, l'implication des collectivités locales est indispensable. Enfin, il faut s'ouvrir aux nouvelles solutions : en ce sens, la Région est favorable à l'expérimentation « train hydrogène » ainsi qu'aux énergies nouvelles (GNV, électricité etc..).</p>
--	--

<p>2015, pour St Etienne, les émissions de CO2 ont augmenté de 22%.</p>	
<p>Mme GHEMARD, FNAUT AURA, se réjouit du développement de la plateforme OÙRA ! mais indique que cela ne compense pas la fermeture des gares, des guichets avec diminution des horaires d'ouverture. Il faut implanter des agences multimodales pour les billets papiers. La Région est prévenue 6 mois d'avance pour ces fermetures. Elle peut réagir. La FNAUT demande d'implanter des agences multimodales.</p> <p>Elle précise enfin que les trains émettent 2% de l'ensemble des gaz à effet de serre. L'hydrogène est à ce titre un gadget. Il faut verdir le transport en général : marier les différents modes actifs et transports en commun.</p>	<p>Martine GUIBERT : Cette question sensible relève de la gestion de l'exploitant SNCF. La Région est toutefois vigilante : en effet des personnes n'ont pas accès aux services dématérialisés et des solutions doivent être trouvées au cas par cas. La Région a demandé à être prévenue 6 mois à l'avance pour les fermetures dans les secteurs ruraux afin d'accompagner des solutions de substitution (maisons de service, offices de tourisme, aménagement des gares, ...). La Région exige le maintien d'un service de proximité afin de n'oublier personne.</p>

PARTIE 2 : EXEMPLES D' ACTIONS MENEES SUR LE TERRITOIRE VALLEE DU RHONE NORD ET RETOURS DES REUNIONS TECHNIQUES PREPARATOIRES :

Martine GUIBERT fait part des sujets prioritaires identifiés par les associations lors de la réunion technique préparatoire qui s'est tenue à Lyon 15 novembre dernier dont notamment :

- De vives interrogations sur la desserte de l'Avant-Pays Savoyard dès le SA 2019
- Le besoin de renforcement des dessertes Lyon-St-Etienne et Paray-le-Monial-Lyon en pointe.
- Un désaccord sur le dispositif SNCF de « régularisation à bord » et le surcoût du billet pris à bord du train (dispositions nationales SNCF en matière de régularisation).
- L'identification de pôles d'échanges où des aménagements complémentaires seraient à réaliser (Tour du Pin, Rive de Gier, etc...)
- Une demande d'une seconde réunion technique début 2019 (densité de sujets)

Ces éléments sont restitués à l'occasion de cette présentation.

Martine GUIBERT présente pour exemple des actions importantes menées par la Région :

- Sauvetage des petites lignes
- OÙRA !
- Schémas d'accessibilité (SDA-Ad'AP)
- Echangeur A45/A7
- ViaRhôna
- Pôles d'échanges et gares
- Léman Express
- Opérations de fret soutenues par la Région

PARTIE 3 : PERSPECTIVES A COURT, MOYEN ET LONG TERMES :

Martine GUIBERT présente ces perspectives selon les grands axes :

- Mieux coordonner et mieux intégrer les modes de transport pour constituer une offre globale de mobilité
- Faire de la sécurité et de la sûreté des priorités
- Poursuivre le sauvetage des « petites » lignes
- Préparer puis mettre en œuvre l'ouverture à la concurrence sur le TER
- Incarner la transition énergétique et l'innovation sur le territoire
- Renforcer le dialogue avec les usagers et la gouvernance de la mobilité sur les territoires

TEMPS D'ÉCHANGES SUR LES PERSPECTIVES :

<p>Richard GONNET, ALEC 42 souhaite connaître les articulations envisagées entre la Région, les AO urbains et les territoires ruraux à l'issue de la loi LOM.</p>	<p>Martine GUIBERT confirme qu'il s'agit bien là de tout l'enjeu des années à venir : il s'agit d'être pragmatique et de confier au bon niveau, le pilotage et la coordination des services de transport/mobilité selon les bassins de mobilité.</p>
<p>Pierric COURBON, Département de la Loire s'interroge sur la liaison directe avec l'aéroport Saint Exupéry : existe-t-il une alternative possible pour développer une mobilité nationale et internationale sans passer par la Part Dieu ?</p>	<p>Martine GUIBERT, constate que la gare de St-Exupéry est sous exploitée alors que la gare de la Part-Dieu est surchargée. Des solutions doivent être abordées dans le cadre de la concertation sur le nœud ferroviaire Lyonnais. La Région a posé la condition de sa participation financière à l'intégration d'un véritable projet de moyen terme pour St-Exupéry. Ce projet doit aussi passer par le renforcement des liens avec St-Etienne. Cette ambition dans une logique de « RER » sera portée au niveau du SRADDET.</p>
<p>Mme GHEMARD, FNAUT AURA, se questionne sur « l'après-travaux » en gare de la part-Dieu : y aura-t-il un retour à l'existant pour les offres TER ?</p>	<p>Martine GUIBERT indique qu'à ce stade les travaux sont engagés et que l'objectif poursuivi par la Région est d'en limiter les impacts négatifs pour les usagers. Le service annuel 2020 doit, dans un premier temps, rétablir un certain nombre de trains.</p> <p>Pour les années suivantes, en fonction des contraintes, elle invite à profiter du délai d'élaboration des nouveaux services (N-2) pour construire de nouvelles solutions afin d'améliorer l'offre multimodale et non forcément de revenir à l'existant précédent.</p> <p>La comparaison entre la voiture et le train en temps de trajet devient moins centrale : c'est surtout la fiabilité, la sécurité, le confort et l'accès aux cœurs de villes sans avoir besoin de trouver un parking qui est recherchée.</p>



Kévin TABOADA, FNAUT AURA, souligne l'importance des petites lignes qui ne semblent pas toujours être prises en compte. Il existe aussi des pistes nouvelles à approfondir : la section desservie par TGV financée par la Région entre Nurieux et Bellegarde pourrait être ouverte aux TER, notamment en s'appuyant sur le projet Leman Express.

Martine GUIBERT convient que cet axe desservi seulement par des TGV pourrait offrir des opportunités. A ce stade, la priorité consiste à faire circuler le Leman Express dans de bonnes conditions et dans les délais : des évolutions seront toujours envisageables en fonction des besoins et des résultats de ce nouveau service qui circulera à compter de décembre 2019.

Conclusion

Martine GUIBERT remercie les participants pour leurs questions et remarques. La Région a bien pris note des éléments échangés qui seront étudiés et retravaillés courant 2019.